

## SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2010

L'an deux mil dix, le vingt du mois de septembre à vingt heures le Conseil Municipal de la commune de Dhuizon, dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni sous la présidence de M. Michel BUFFET, Maire.

**Etaient présents :** Mmes et MM. BARBEREAU Gérard, BERIAIM Michèle, BUFFET Michel, PORNIN Frédérique, COURTEMANCHE Pascal, CROISSET Jean-Michel, MANUEL Jacqueline, VANNEAU André, FRANCHET Eveline, FOUCHER Evelyne. TOUCHAIN Yves, DOMINGUEZ Pascal, CHENNEVEAU Christelle.

**Absents :** MM. FRANCHET Jean-Louis, FUSIL Daniel  
Mme Michèle BERIAIM a été élue secrétaire de séance.

- **Terrains de la MARPA :**

Le CIAS de la Sologne des Etangs souhaite que la MARPA rachète les murs à Terres de Loire Habitat (ex OPAC). Se pose alors le problème des terrains, qui appartiennent à la commune. Le président du CIAS souhaiterait que ceux-ci soient cédés à l'euro symbolique. Il faut savoir que la commune les a achetés 15 321.50€ pour une surface d'environ 8371m<sup>2</sup>. Deux solutions sont alors envisageables : soit les faire estimer par les Domaines pour les vendre à leur valeur, soit les conserver. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de conserver ces terrains.

- **Interconnexion avec la Ferté :**

La Communauté de Communes du Pays de Chambord, va lancer l'appel d'offres avant la fin de l'année et les travaux commenceront vers le 2<sup>ème</sup> trimestre 2011. Les subventions ont été prorogées d'un an.

- **Décisions prises dans le cadre des délégations du maire : défense des intérêts de la Commune :**

Monsieur le maire informe le conseil que conformément aux délégations qui lui ont été consenties, il a confié la défense des intérêts de la commune à Me CASADEI pour l'appel formé devant la cour administrative d'appel de Nantes par les riverains de Veillas, ainsi que pour le nouveau recours formé par eux devant le tribunal administratif d'Orléans contre le PCm3. Le conseil municipal en prend note.

- **Décisions modificatives :**

Pour tenir compte de la valeur de rachat de l'ancien broyeur et payer le nouveau.

775-produit de cession d'immobilisations	+600.00
023-virement à la section d'investissement	+600.00
021-virement de la section de fonctionnement	+600.00
21578-autre matériel et outillage de voirie	+5600.00
2318-autre immobilisation corporelle en cours	-5000.00

- **Questions diverses :**

- Nouvel emploi du temps de Déborah : depuis la rentrée il n'y a plus que 2 classes maternelles et 5 classes primaires. Il a donc fallu faire un nouvel emploi du temps à Déborah.
- Passage à la télévision numérique : compte-rendu de la réunion destinée aux référents TNT désignés dans les communes.
- Vente de bois par l'ONF : une vente aux enchères de résineux sera organisée prochainement par l'ONF.

- Demande de subvention : un club sportif des environs demande une subvention car il reçoit des enfants de la commune. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas lui accorder.
- Veilles voitures : monsieur le maire expose au conseil qu'une exposition de voitures anciennes aura lieu à la salle des fêtes le dimanche 3 octobre. La commune offrira 50L de bernache et 100Kg de châtaignes.
- Mme PORNIN demande du calcaire pour le chemin des Ouches.
- Mme MANUEL demande du calcaire et une plaque de rue pour la Rue du Four à Chaux.
- M. COURTEMANCHE demande que le panneau « aire naturelle de camping » soit retiré afin que les gens du voyage cesse de s'installer à côté de l'étang municipal.

Monsieur le maire, constatant l'épuisement de l'ordre du jour, lève la séance à 21H30.